

sons : Que quant à lui , il n'en vouloit accepter aucune , quoique sa charge exigeât des dépenses considérables : Que cependant ne voulant point causer de préjudice à cette charge & à ceux qui en seroient revêtus après lui , il prioit les Etats de retenir la pension , qu'on vouloit lui accorder dans le Trésor de la République ; & qu'à la prochaine Diète il demanderoit la permission d'employer le produit de ces pensions réunies à quelques usages d'une utilité publique. Mais le Maréchal Prince Poninski , qui n'a pas la même envie de se passer des biens de ce monde , a présenté au contraire à la Délégation un Mémoire , “ par lequel , après avoir „ exposé qu'il a sacrifié sa santé & son patrimoine au service de la République , il „ demande qu'on l'indemnise de ses pertes „ & qu'on le récompense de ses travaux. „ En effet ce Mémoire n'est-il pas bien propre à détromper le Public de l'idée , dans laquelle il a été jusqu'à présent , d'après les acquisitions multipliées & la dépense immense que faisoit Mr. Poninski , que les malheurs de la Patrie avoient plus aidé à sa fortune qu'ils ne lui avoient nui ? Mais peut-être cette demande de Mr. le Maréchal aura-t-elle le même sort que celle qu'il fit au mois de Décembre dernier , “ qu'il lui „ fût permis d'exercer dès-lors les fonctions „ de Président de la Commission du Trésor , „ sans avoir fait serment pour sa charge de „ Grand-Trésorier : „ demande qui lui fut refusée , sur ce que le Grand-Maréchal